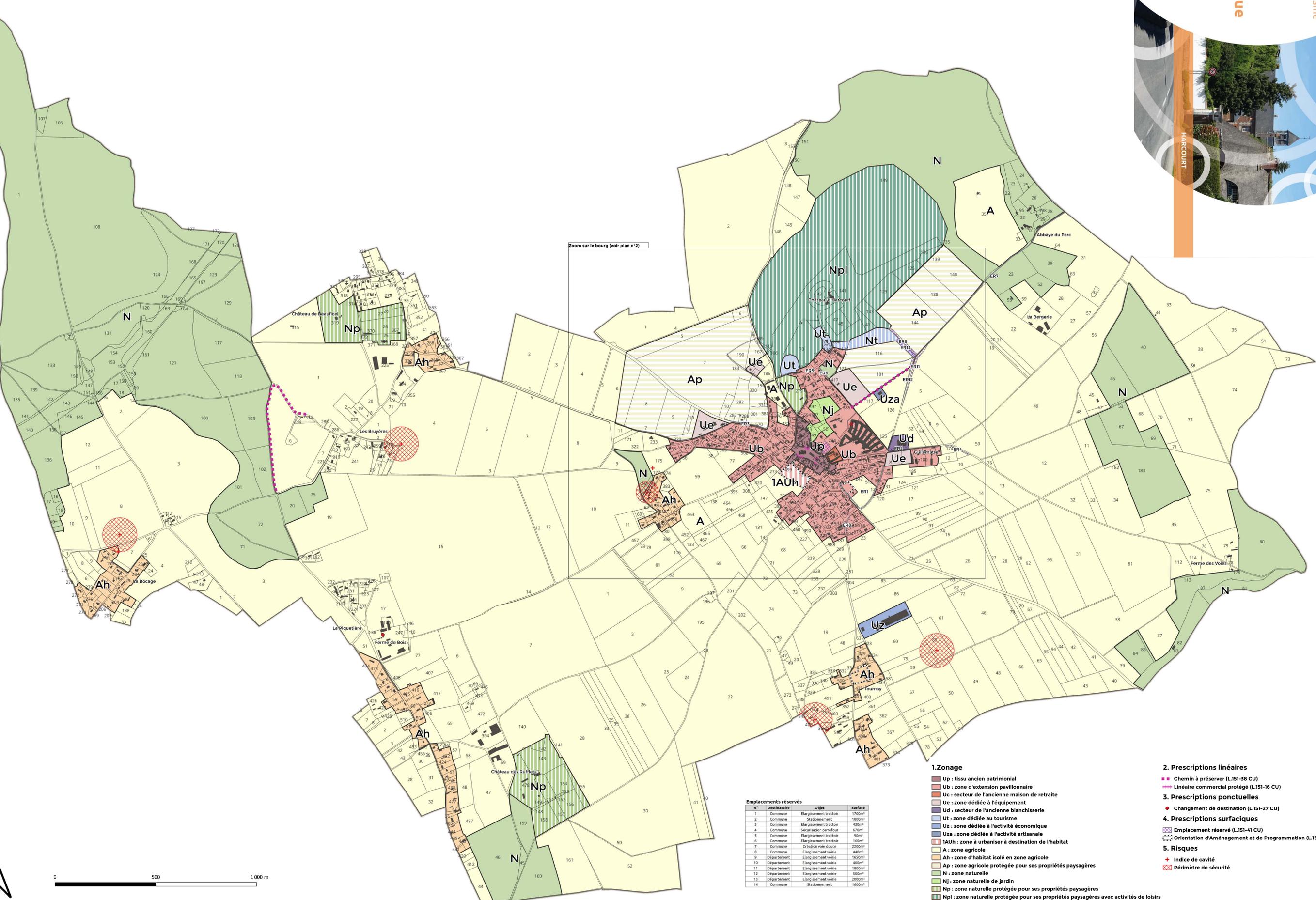




HARCOURT



Zoom sur le bourg (voir plan n°2)

Emplacements réservés

N°	Destinataire	Objet	Surface
1	Commune	Elargissement trottoir	1700m ²
2	Commune	Stationnement	1000m ²
3	Commune	Elargissement trottoir	430m ²
4	Commune	Sécurisation carrefour	670m ²
5	Commune	Elargissement trottoir	90m ²
6	Commune	Elargissement trottoir	160m ²
7	Commune	Création voirie douce	2300m ²
8	Commune	Elargissement voirie	440m ²
9	Département	Elargissement voirie	1650m ²
10	Département	Elargissement voirie	400m ²
11	Département	Elargissement voirie	1800m ²
12	Département	Elargissement voirie	500m ²
13	Département	Elargissement voirie	2000m ²
14	Commune	Stationnement	1600m ²

1. Zonage

- Up : tissu ancien patrimonial
- Ub : zone d'extension pavillonnaire
- Uc : secteur de l'ancienne maison de retraite
- Ue : zone dédiée à l'équipement
- Ud : secteur de l'ancienne blanchisserie
- Ut : zone dédiée au tourisme
- Uz : zone dédiée à l'activité économique
- Ua : zone dédiée à l'activité artisanale
- IAUh : zone à urbaniser à destination de l'habitat
- A : zone agricole
- Ah : zone d'habitat isolé en zone agricole
- Ap : zone agricole protégée pour ses propriétés paysagères
- N : zone naturelle
- Nj : zone naturelle de Jardin
- Np : zone naturelle protégée pour ses propriétés paysagères
- Npl : zone naturelle protégée pour ses propriétés paysagères avec activités de loisirs
- Nt : zone naturelle dédiée à des aménagements touristiques

2. Prescriptions linéaires

- Chemin à préserver (L.151-38 CU)
- Linéaire commercial protégé (L.151-16 CU)

3. Prescriptions ponctuelles

- Changement de destination (L.151-27 CU)

4. Prescriptions surfaciques

- Emplacement réservé (L.151-41 CU)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (L.151-6, L.151-7 et R.151-8 CU)

5. Risques

- Indice de cavité
- Périmètre de sécurité

